



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 9 septembre 2015

DECISIONS

Bastien DUPUY (U.S. CARCASSONNAISE) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre U.S. Carcassonnaise / U.S.A. Perpignan du 28 août 2015, comptant pour la 2^{ème} journée de PRO D2, Monsieur Bastien DUPUY est suspendu **2 semaines** pour « *Frapper un adversaire avec le poing* ».

Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Bastien DUPUY avec l'U.S. Carcassonnaise et afin que la sanction ne soit pas purgée pendant une période sans match, la suspension de 2 semaines s'étendra jusqu'au 13 septembre 2015 inclus.

M. Bastien DUPUY sera donc requalifié à compter du 14 septembre 2015.

David MARTY (U.S.A. PERPIGNAN) : A la suite de son exclusion définitive lors de la rencontre U.S. Carcassonnaise / U.S.A. Perpignan du 28 août 2015, comptant pour la 2^{ème} journée de PRO D2, Monsieur David MARTY est suspendu **2 semaines dont 1 semaine avec sursis** pour « *Frapper un adversaire avec le poing* »

Monsieur David MARTY est donc requalifié immédiatement.

U.S. CARCASSONNAISE / U.S.A. PERPIGNAN : A l'occasion de la rencontre U.S. Carcassonnaise / U.S.A. Perpignan du 28 août 2015, comptant pour la 2^{ème} journée de PRO D2, une bagarre ayant impliqué des joueurs des deux équipes a été signalée par les officiels de match. La Commission de discipline et des règlements a prononcé une amende de **3 000 euros** à l'encontre des deux clubs pour « *Bagarres entre joueurs* ».

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

T +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRE
MAJEUR

PARTENAIRES OFFICIELS